



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclassement du domaine public communal

Par arrêté en date du 30 avril 2018, le Maire de la Ville de Dax a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement du domaine public communal d'une parcelle de terrain nu cadastrée CI n° 330, sise lieu dit « Les Près de Biaou », et d'une superficie totale de 3 985 m².

L'enquête se déroulera à la Mairie de Dax, du mardi 22 mai à compter de 9 heures, au mardi 5 juin 2018 à 17 heures.

Le dossier, comprenant notamment le rapport de présentation et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, à l'Hôtel de Ville, Direction de l'Urbanisme - 2^{ème} étage, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le dossier de l'enquête publique pourra également être consulté, pendant la durée de ladite enquête, sur le site internet de la Ville : www.dax.fr

Le public pourra rencontrer le Commissaire-Enquêteur, Madame Valérie BÉDÈRE, à la Mairie de Dax, Salle du rez-de-chaussée Haut, aux dates suivantes :

- mardi 22 mai de 9 heures à 12 heures,
- mardi 5 juin de 14h30 à 17 heures.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées directement sur le registre ouvert à cet effet ou être transmises, par écrit, au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Dax, Direction de l'Urbanisme - A l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur – BP 50344 – 40107 DAX Cedex, ou par courrier à urbanisme@dax.fr (en précisant en objet : Projet de déclassement du domaine public).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Dax, et sur son site internet.

Le Maire,
Élisabeth BONJEAN